

## **PRIX DE THESE CNFG 2018 – DISCOURS DU PRESIDENT**

Monsieur le Maire,  
Monsieur le Président fondateur du FIG,  
Monsieur le président de l'ADFIG,  
Madame la Directrice du Festival, chère Victoria Kapps  
Monsieur le directeur scientifique, cher Philippe Subra,  
Chers collègues,  
Mesdames, Messieurs,

Le Comité National Français de Géographie va bientôt fêter son centenaire. Il sera suivi, en 2022, du centenaire de l'Union Géographique Internationale, auprès de laquelle il représente la communauté géographique française. Le CNFG organise à Paris, à cette occasion, le congrès anniversaire de l'UGI. Dans cette perspective, il est plus important que jamais de favoriser l'émergence de jeunes chercheuses et chercheurs.

C'est le rôle notamment du Prix de thèse du CNFG, qui est remis pour la seizième année consécutive, et distingue trois lauréats ayant soutenu leur thèse au cours de l'année précédente.

Nous honorons donc aujourd'hui trois géographes de talent représentant une jeune génération, dont il faut ici souligner la qualité des travaux et que je suis heureux de rencontrer et de vous présenter. La compétition a été particulièrement rude cette année ; le choix des thèses retenues pour candidater est fondée sur une procédure très sélective, qui commence au Conseil national des universités (CNU) que nous tenons à remercier. Cette année, le CNU a choisi 14 thèses, en veillant au respect de toutes les sensibilités et de toutes les approches. Ces thèses ont ensuite été classées par un jury de 14 personnes ayant généralement deux thèses à évaluer.

Le jury s'est réuni le 11 septembre dernier sous la présidence de Philippe Duhamel, Professeur à l'Université d'Angers et Secrétaire Général du CNFG, que je tiens à remercier chaleureusement ici ; comme je remercie très sincèrement celles et ceux qui ont participé au jury pour avoir lu et travaillé sur ces thèses pendant l'été.

Le jury du Prix de thèse du CNFG 2018 est constitué de :

Anne-Laure Amilhat-Szary, Professeure à l'Université de Grenoble,  
Paul Arnould, Professeur émérite à l'École normale supérieure de Fontenay-Saint-Cloud à  
Lyon  
Nacima Baron, Professeure à l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée  
Yves Boquet, Professeur à l'Université de Bourgogne,  
Amael Cattaruzza, MCF à l'Université de Paris-Sorbonne  
Hugo Capella Miternique, Professeur à l'Université des Iles Baléares  
Nathalie Carcaud, Professeur à AgroCampus-Ouest à Angers  
Stéphanie Defossez, MCF à l'Université Paul Valéry - Montpellier 3  
Anne-Peggy Hellequin, Professeur à l'Université Paris-Ouest Nanterre La Défense  
Vincent Herbert, Professeur à l'Université Littoral Côte d'Opale  
Bernard Reitel, Professeur à l'Université d'Artois,  
Tony Rey, MCF à l'Université Paul Valéry - Montpellier 3  
Nicolas Rouget, Maître de conférences à l'Université de Valenciennes,  
Pierre-Gil Salvador, Professeur à l'Université de Lille I,  
Yvette Veyret, Professeure émérite à l'Université Paris-Ouest Nanterre La Défense

Il est temps maintenant de vous présenter l'heureux lauréat et les heureuses lauréates de cette année.

Tout d'abord je vous demande d'accueillir Etienne CAHU qui a obtenu le prix de la thèse pour son doctorat intitulé *Géographie de la justice pénale en France : l'équité à l'épreuve des territoires*.

Le travail d'Etienne Cahu porte sur un sujet « angle mort » de la géographie française actuellement en s'intéressant à la manière dont la justice tente de traiter sa contradiction : une justice appliquée de manière homogène sur un territoire forcément hétérogène. Comme le dit Etienne Cahu : « Cette thèse est née de l'apparente contradiction entre la proclamation de lois spatialement uniformes sur le territoire national et la territorialisation des populations françaises. »

La cohérence entre le projet épistémologique (un nouvel objet pour la géographie, une approche géographique inédite pour l'institution judiciaire) et l'option théorique (la justice comme équité selon Rawls) est complétée par les choix méthodologiques, alliant analyse quantitative poussée et analyse qualitative complémentaire, au sens le plus fort du terme. En

effet, vous réalisez une base de données qui, malgré les limites que vous identifiez, est inédite et fait preuve d'une grande réflexion sur les modalités de sa constitution comme son élaboration pour permettre un premier regard géographique. Il y a donc un traitement quantitatif de la question. Mais il y a aussi un angle qualitatif avec l'entretien de 19 procureurs de la République et là encore, le docteur que vous êtes a su adapter sa démarche en croisant « séduction et contournement » et savez rendre compte des ambiances, et des postures : approche très fine de ce point de vue ici.

Votre travail a été considéré comme extrêmement solide, tant du point de vue théorique qu'empirique, et vous réussissez le tour de force de parvenir à construire un apport scientifique avec de véritables résultats pratiques, directement accessibles aux professionnels des mondes de la justice en France, et ailleurs.

Enfin, il s'agit d'un texte remarquablement écrit avec un style très littéraire qui permet de suivre sans difficulté la réflexion sur un sujet qui pourrait apparaître comme ardu et aride.

Bravo à vous.

Laurence PILLANT, 1<sup>er</sup> accessit du prix de thèse ne peut être parmi nous ce matin. Son travail est intitulé *La frontière comme assemblage. Géographie critique du contrôle migratoire à la frontière gréco-turque.*

Ce travail de thèse s'inscrit dans un double champ, celui des « border studies » et celui des migrations. Le croisement de ces deux champs ouvre de nombreuses pistes de recherche. L'analyse porte sur une frontière de l'espace Schengen entre la Grèce et la Turquie. L'auteure cherche à comprendre comment se reconstruit une frontière sur les trajectoires des migrants en interrogeant les acteurs et les espaces de surveillance et d'enfermement. L'objectif est ici d'interroger le rôle que revêt la frontière dans le parcours des migrants en mobilisant le concept d'assemblage qui permet de considérer la frontière comme un objet à l'articulation de différents mondes et de manière ouverte et évolutive.

En effet, l'auteure prend en compte non seulement l'espace proche de la frontière, mais l'ensemble du territoire national de la Grèce, ce qui lui permet de voir que les lieux de la frontière sont parfois très éloignés de la limite proprement dite. Le concept d'assemblage lui ouvre ainsi une perspective tout à fait prometteuse. Parmi de nombreux éléments, l'une des parties les plus intéressantes est celle qui porte sur la fabrique de l'enfermement. L'auteure

réussit à décrire les centres dans lesquels les migrants sont cantonnés. Les schémas produits et l'analyse présentée apporte un regard particulièrement précis sur cette situation.

L'approche méthodologique est particulièrement intéressante sur un terrain qui s'avère difficile. L'auteure développe une réflexion très aboutie sur son rôle de chercheuse dans un monde qui s'apparente parfois à un véritable travail d'anthropologue au service d'une réflexion géographique.

Les illustrations sont d'une grande qualité esthétique et sont d'une grande clarté : une mention particulière revient aux photos qui sont utilisées avec précaution, mais qui apporte indéniablement un autre regard.

Toutes nos félicitations.

Enfin, je vous propose d'accueillir la lauréate du 2<sup>ème</sup> accessit, Annaïg OIRY, docteure en géographie dont le travail s'intitule *Une transition énergétique sous tension ? Contestations des énergies marines renouvelables et stratégies d'acceptabilité sur la façade atlantique française*.

Votre travail constitue un croisement habile entre sciences sociales et géographie du littoral et votre thèse se situe alors entre *géographie politique de l'environnement et géographie sociale du littoral*. En cela, votre problématique est récente, peu traitée en géographie du littoral.

Votre doctorat montre un état de l'art très complet (références françaises et anglo-saxonnes) sur la question des EMR, qui intègre une démarche géohistorique et vous proposez une analyse fine des enjeux par le prisme de l'acceptabilité et des stratégies (références à M. Foucault), des conflits, de l'imaginaire (stratégies des promoteurs *versus* opposants). Enfin l'approche multiscalaire complète la richesse et la finesse de votre approche.

**Vous n'hésitez pas** à vous positionner par rapport aux revendications/discours des acteurs. Cela est remarquablement résumé par la « *paranoïa industrielle* » expression empruntée à Fournier (p. 115) en référence au refus d'entretiens par les groupes techno-industriels et militants anti- nucléaires. Face aux difficultés que vous avez rencontrées, vous avez opté pour une méthodologie diversifiée qui est réussie et qui croise carnets de terrain, sources d'information fondées sur la perception et les représentations imaginaires. Cette démarche a notamment permis de définir une grille de catégories d'acteurs (gens de lieux, intervenants sur

territoire, décideurs n'intervenant pas à l'échelle locale), en fonction de leur positions (favorables, vigilantes, défavorables). Les résultats sont tout à fait passionnants.

Félicitations à vous.

Je souhaite remercier encore une fois la mairie de Saint-Dié qui nous accueille et le Festival International de Géographie, dont c'est la 29<sup>e</sup> édition ; ainsi que tous les membres du jury du Prix de thèse.